

ANS – Association de Natation de Sartrouville

7 rue du Bas de la Plaine
78500 SARTROUVILLE
Presidente.ans@gmail.com



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Le vendredi 9 juillet 2021, à 20h, les membres de l'Association de Natation de Sartrouville (ANS) se sont réunis en visioconférence en Assemblée Générale Mixte sur convocation de sa Présidente, Carine ISTRIA.

L'assemblée est présidée par Carine ISTRIA, en qualité de présidente de l'association. Elle est assistée par une secrétaire de séance, Mireille CODOU, trésorière adjointe de l'association.

Tel qu'il est prévu par les articles 9 et 10 des statuts, cette assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée

La Présidente rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) :

- 1) Rapport moral 2020/2021,
- 2) Rapport d'activités 2020/2021,
- 3) Rapport financier (comptes annuels 2020, Estimé comptable au 31/08/2021 et budget 2021/2022),
- 4) Renouvellement des mandats des membres du Comité Directeur (CODIR),
- 5) Vote des rapports, approbation du budget et renouvellement des membres du CODIR.

Ainsi que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) :

- 1) Modification de la date d'arrêté comptable au 31/08,
- 2) Vote de la modification de la date d'arrêté comptable au 31/08.

La présidente fait remarquer que le support de l'Assemblée Générale Mixte est posté sur le site internet de l'association, en plus d'être joint au présent PV.

Il est fait lecture des différents rapports.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont notamment été mis en évidence :

- L'activité 2020/2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire.
- Les comptes annuels au 31/12/2020 intègrent une provision de 81 KEUR correspondant à un crédit de 130 EUR pour les enfants et 180 EUR pour les adultes se réinscrivant pour la saison 2021/2022, en complément d'un crédit de 50 EUR par adhérents déjà inclus lors des réinscriptions de 2020/2021.

À l'issu du débat entre les membres, la présidente a mis aux voix les questions suivantes, via l'outil AssoConnect, conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 (AGO) : Rapport moral

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Résolution 2 (AGO) : Rapport d'activités

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Résolution 3 (AGO) : Rapport financier / approbation du budget 2021/2022

L'assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité et approuve le budget à l'unanimité.

Résolution 4 (AGO) : Renouvellement des membres du CODIR

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 5 (AGE) : Modification de la date d'arrêté comptable de l'association au 31/08

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

La Présidente
Carine ISTRIA



La secrétaire de séance
Mireille CODOU



ANS - AG Mixte du
09-07-2021 (VDEF).p